



Conseil régional de Picardie - Session du 30 septembre 2011

Intervention de **Thierry Brochot**,
Pour le groupe Europe Ecologie – Les Verts

Motion « Lutte contre les Paradis fiscaux »

J'ai peu de choses à ajouter aux propositions contenues dans cette motion qui est proposée à notre vote.

Je voudrais juste enrichir un peu l'exposé des motifs.

Il y a une tempête qui secoue la planète financière et quand on évoque les responsabilités que ça soit la spéculation sur la dette des états par certains opérateurs financiers ou les méfaits de la dérégulation, on oublie parfois le rôle discret mais réel que joue l'existence de paradis fiscaux, véritables trous noirs de la finance internationale.

Je ne vais pas vous abreuver de chiffres, j'ai juste envie de rappeler que l'égalité devant l'impôt est un des fondements des démocraties et que ce sont des centaines de milliards d'euros ou de dollars (on parle de 800 milliards de dollars, 2 fois la dette totale de la Grèce) qui échappent tous les ans à tout contrôle démocratique et vont se réfugier, à l'abri des regards indiscrets, dans des territoires et états dits « non coopératifs ».

Ce qui rend la lutte plus impérieuse encore, c'est que, la plupart de ces fonds proviennent d'activités illicites, que ça soit le trafic d'armes ou de stupéfiants ou le grand banditisme, ils servent de gigantesque lessiveuse à l'argent généré par toutes les activités louches.

Il existe désormais un outil, une liste de ces « états non coopératifs » publié par Bercy depuis début 2010, en fait. C'est un premier pas même s'il semble très insuffisant. On ne peut, par exemple, que constater quelques surprenantes absences. Celle de la Suisse, qui a pourtant inscrit le secret bancaire dans sa constitution. L'île de Man et les îles anglo-normandes, sans doute parce qu'elles sont sous souveraineté britannique. Le Delaware, état américain qui ne connaît pas l'impôt sur les sociétés. Monaco, le Liechtenstein et j'en passe.

Bref, la liste des états et territoires non coopératifs a payé un lourd tribut au réalisme diplomatique mais, comme je le disais, c'est un premier outil. Et, bien sûr aux côtés des autres régions et autres collectivités, nous devons l'utiliser au mieux, quitte à le faire évoluer dès l'an prochain.

Je vous remercie.